

**Nombre de  
conseillers  
En exercice :  
27**  
Présents :  
20  
Votants :  
23

Date de  
convocation :  
18/03/2025  
Date  
d'affichage :  
18/03/2025

Numéro :  
20/2025

## SÉANCE DU 31 MARS 2025

Le 31 mars 2025, à 18h00 heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

**Présents** : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Marie LACAN – Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Thierry MONTBROUSSOUS – Bruno BARDES – Franck GARRIC – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Jérôme SABRIE – Sylvie CLERGUE – David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Bénédicte CATHALAU.

**Absents excusés représentés** : Françoise CHINCHOLLE (N.FACCA) – Marie-Pierre CAMBON (D.DERRAC) – Maxime FONTANILLE (B.DELBRUEL).

**Absents non excusés non représentés** : Kadour SAMET- Xavier PETIT – Francis SALABERT – Guy INTRAN.

**Secrétaire de séance** : Daniel DERRAC

## MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges, le conseil doit s'efforcer de rechercher, quel que soit le nombre des élus qui composent la commission, la pondération reflétant le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances devant disposer d'au moins un représentant.

Par délibération du 28 septembre 2020, le conseil municipal a créé six commissions à caractère permanent et a fixé le nombre de leurs membres de la manière suivante :

Dénomination commission	Nombre de membres
Commission urbanisme, développement durable, travaux et sécurité	8
Commission patrimoine, culture, tourisme	7
Commission écoles, jeunesse	5
Commission finances	5
Commission social, vie de quartier, communication, commerces de proximité	9
Commission sport, associations, festivités	5

Par délibération du 28 septembre 2020 modifiée par délibération du 8 novembre 2021 et par délibération du 5 octobre 2022, les membres des commissions municipales permanentes ont été désignés comme suit :

Commission urbanisme développement durable, travaux et sécurité	
8 membres	
DELBRUEL	Bernard
DERRAC	Daniel
ALBENGE	Michel
MONTBROUSSOUS	Thierry
GARRIC	Franck
FOULCHÉ	Philippe
PELLIEUX	Ghislain
CLERGUE	Sylvie

Commission patrimoine, culture, tourisme	
7 membres	
CATHALAU	Bénédicte
DELBRUEL	Bernard
FACCA	Nelly
SAMET	Kadour
CAMBON	Marie-Pierre
RAYMOND	Stéphanie
INTRAN	Guy

Commission écoles jeunesse		Commission finances	
5 membres		5 membres	
LACAN-VIDAL	Marie	TOUREL	Gérard
PETIT	Xavier	DELBRUEL	Bernard
CHINCHOLLE	Françoise	DERRAC	Daniel
ALBERT	Éric	ALBERT	Éric
CLERGUE	Sylvie	CLERGUE	Sylvie

Commission social, vie de quartier, commerce de proximité, communication	
9 membres	
JALBY	Nathalie
FONTANILLE	Maxime
CHINCHOLLE	Françoise
BARDÈS	Bruno
MONTBROUSSOUS	Thierry
FACCA	Nelly
DELPY-SOUTADÉ	Huguette
ROUQUETTE-BAULES	Claudette
CLERGUE	Sylvie

Commission sport, associations, festivités	
5 membres	
TOUREL	Gérard
DELPY-SOUTADÉ	Huguette
ALBENGE	Michel
PELLIEUX	Ghislain
INTRAN	Guy

Pour faire suite à la démission de madame Stéphanie RAYMOND et à l'installation de Monsieur Jérôme SABRIE, il convient de procéder au remplacement d'un membre démissionnaire au sein de la commission municipales patrimoine, culture, tourisme, dans le respect des principes de l'article L 2121-22 du CGCT.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-22,
  - Vu les délibérations n°42/2020 et 43/2020 du conseil municipal du 28 septembre 2020, portant création des commissions municipales et élections de leurs membres,
  - Vu la délibération n°53/2021 du conseil municipal du 8 novembre 2021 portant modification des membres des commissions communales permanentes,
  - Vu la délibération n°37/2022 du conseil municipal du 05 octobre 2022, portant modification des membres des commissions communales permanents
  - Vu la démission d'une conseillère municipale et l'installation d'un nouveau conseiller,
  - Considérant l'exposé ci-dessus,
- **PROCÈDE** à l'élection d'un membre venant en remplacement de la conseillère démissionnaire, le conseil municipal ayant décidé à l'unanimité de ne pas voter au scrutin secret désigne :

Commission urbanisme développement durable, travaux et sécurité	
8 membres	
DELBRUEL	Bernard
DERRAC	Daniel
ALBENGE	Michel
MONTBROUSSOUS	Thierry
GARRIC	Franck

Commission patrimoine, culture, tourisme	
7 membres	
CATHALAU	Bénédicte
DELBRUEL	Bernard
FACCA	Nelly
SAMET	Kadour
CAMBON	Marie-Pierre

FOULCHÉ	Philippe
PELLIEUX	Ghislain
CLERGUE	Sylvie

<b>SABRIE</b>	
INTRAN	Guy

Commission écoles jeunesse	
5 membres	
LACAN-VIDAL	Marie
PETIT	Xavier
CHINCHOLLE	Françoise
ALBERT	Éric
CLERGUE	Sylvie

Commission finances	
5 membres	
TOUREL	Gérard
DELBRUEL	Bernard
DERRAC	Daniel
ALBERT	Éric
CLERGUE	Sylvie

Commission social, vie de quartier, commerce de proximité, communication	
9 membres	
JALBY	Nathalie
FONTANILLE	Maxime
CHINCHOLLE	Françoise
BARDÈS	Bruno
MONTBROSSOUS	Thierry
FACCA	Nelly
DELPY-SOUTADÉ	Huguette
ROUQUETTE-BAULES	Claudette
CLERGUE	Sylvie

Commission sport, associations, festivités	
5 membres	
TOUREL	Gérard
DELPY-SOUTADÉ	Huguette
ALBENGE	Michel
PELLIEUX	Ghislain
INTRAN	Guy

### DELIBERATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,  
Élisabeth CLAVERIE

Le Secrétaire de séance  
Daniel DERRAC



Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 03/04/2025



ID : 081-218101442-20250331-DELIB\_20\_2025-DE